



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Esmasus pour tous

Question au Gouvernement n° 4746

Texte de la question

ERASMUS POUR TOUS

**M. le président.** La parole est à M. Fabien Lainé.

**M. Fabien Lainé.** Ma question s'adresse au ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Je souhaite y associer ma collègue Marguerite Deprez-Audebert, qui a beaucoup travaillé sur ce sujet depuis cinq ans.

Cette année, nous célébrons non seulement l'année européenne de la jeunesse, mais aussi le trente-cinquième anniversaire du programme Erasmus. Ce projet phare de l'Union est une formidable réussite européenne. Depuis son lancement en 1987, 12 millions de participants ont bénéficié d'une mobilité pour acquérir de nouvelles compétences, apprendre des langues et voyager.

C'est une avancée majeure qui renforce l'identité européenne, le multilinguisme et les échanges interculturels. Erasmus est une véritable fabrique du sentiment d'appartenance à l'Europe, notion qui occupe une place centrale parmi les priorités de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Cette présidence ainsi que le trente-cinquième anniversaire d'Erasmus doivent nous encourager à aller plus loin. Jeudi dernier, vous avez présenté votre ambition d'un « Erasmus pour tous », qui se veut plus inclusif.

À ce titre, quelles initiatives allez-vous prendre au niveau du Conseil pour rendre plus inclusif ce programme, en particulier en ce qui concerne les inégalités socio-économiques ? Cette ambition doit se construire aussi dans nos territoires : il faut que, au-delà des universités et des grandes villes, tous les jeunes – élèves du secondaire, apprentis en formation professionnelle, jeunes des zones rurales – connaissent ce programme.

Par ailleurs, comment comptez-vous améliorer la coopération avec les académies pour multiplier les manifestations autour d'Erasmus dans l'ensemble des écoles du territoire ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.** Le programme Erasmus est emblématique de l'action de l'Union européenne. C'est son programme le plus populaire et, en effet, nous fêtons cette année son trente-cinquième anniversaire. Cet anniversaire est d'autant plus beau, d'ailleurs, que nous accomplissons en ce moment même, nous, les Européens, le fameux doublement d'Erasmus que le Président de la République avait souhaité, lors de son discours de la Sorbonne, en 2017. Il survient dans un contexte très favorable, qui voit Erasmus doté de 28 milliards d'euros.

Erasmus est souvent assimilé à l'université et à l'enseignement supérieur, mais il est vrai qu'il doit concerner l'enseignement scolaire dans toute sa diversité, y compris sociale. Nous devons être volontaristes en la matière. C'est pourquoi nous avons commencé par l'ouvrir aux lycéens professionnels – 9 000 en ont déjà bénéficié.

Nous allons poursuivre en ce sens avec les lycéens des filières générales et technologiques. Désormais, nous consacrerons 15 % du budget d'Erasmus à l'enseignement scolaire, c'est-à-dire aux collégiens et aux lycéens, mais aussi aux professeurs et au personnel qui les accompagnent. Concrètement, cela signifie une mobilité accrue pour tous les milieux sociaux, en mettant l'accent sur les lycéens ruraux, sur ceux des quartiers défavorisés ou encore sur les lycéens en situation de handicap, afin d'avoir une vision complète du bénéfice que nos jeunes peuvent tirer d'Erasmus.

Il faut ajouter à cela notre action volontariste concernant le couplage d'établissements français avec des établissements européens, avec pour objectif de systématiser cette pratique ; des campus franco-allemands, franco-italiens et franco-espagnols ont déjà commencé à voir le jour, y compris dans l'enseignement professionnel. Il y a donc une véritable dynamique. Cette dynamique enclenchée en France, nous voulons l'étendre en Europe dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. C'est ce que je dirai dès demain à Strasbourg. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Fabien Lainé](#)

**Circonscription :** Landes (1<sup>re</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4746

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)